

Mardi 11 avril 2023

Fin du réseau télécom cuivre : à Monaco la Prise T c'est Terminé

Depuis plus de 4 ans, l'opérateur Monaco Telecom, déploie le réseau fibre sur le territoire de la Principauté qui est désormais couvert à 100% (hors cas particuliers d'immeubles en rénovation), mettant ainsi en œuvre le choix stratégique de l'Etat concessionnaire pour proposer un nouveau réseau plus performant afin d'être en congruence avec l'évolution des usages des télécommunications.

Le réseau cuivre, qui couvrait jusqu'ici les besoins de télécommunications de la Principauté, était optimal au niveau de la téléphonie fixe lors de son déploiement mais les usages des particuliers et des professionnels ont évolué, parallèlement à la technologie.

Le réseau fibre qui est à présent proposé aux usagers et déployé dans le cadre du programme de transformation numérique du territoire, Extended Monaco, sera à même de couvrir les volumes nécessaires afin d'assurer des télécommunications performantes.

Le cuivre, un réseau historique qui arrive en fin de vie

Déployé dès les années 1970, le réseau cuivre a servi à l'installation des téléphones analogiques et a été le support des premières lignes Internet de type ADSL et VDSL. Il supporte encore aujourd'hui les connexions Internet de 900 foyers sur 16 500 connectés et de 2 300 entreprises. D'autre part, plus de 6 000 lignes téléphoniques de résidents et près de 1 550 centraux téléphoniques d'entreprises et de services administratifs sont encore raccordés à la prise T.

Depuis 40 ans, le réseau cuivre assure des services spécifiques comme la télalarme au service des aînés, les lignes de sécurité pour les ascenseurs, les lignes alarmes point-à-point pour la Sûreté Publique ou encore les liaisons numériques directes, etc.

Pourquoi arrêter le réseau cuivre ?

Le remplacement du réseau cuivre par la fibre s'impose comme une nécessité pour répondre aux nouveaux besoins des particuliers et entreprises dans un monde devenu résolument numérique. Le cuivre repose sur des technologies devenues obsolètes et les équipements qui le supportent ne sont plus disponibles ce qui entraîne un risque d'un arrêt soudain et total du service proposé par l'opérateur. De ce fait, Monaco Telecom n'aurait plus la possibilité de remplacer certains éléments techniques qui tomberaient inévitablement en panne.

De plus, la fibre présente de nombreux avantages : avec des vitesses de transfert plus élevées (10Gbps contre 60Mbps pour le cuivre), une meilleure stabilité et fiabilité face aux intempéries et un entretien moins coûteux. Ainsi, elle est 200 fois plus rapide que le cuivre mais aussi beaucoup plus stable et moins sensible aux intempéries. Cette migration placera la Principauté au rang des pays les plus avancés en la matière sur le plan international, à l'instar de la Principauté d'Andorre, qui a finalisé sa transition en 2014, de Jersey en 2020, de Singapour et de la Norvège qui sont en cours de migration ou encore la France qui débutera ce processus l'an prochain.

Enfin, le passage en tout fibre s'inscrit dans une démarche écoresponsable. Il participe aux efforts indispensables de maîtrise énergétique puisque le cuivre consomme trois fois plus d'énergie que la fibre. Le pouvoir d'achat du consommateur final sera préservé avec des offres fibre qui sont entre 13 et 42% moins chères et plus performantes.

- **Dates et impacts pour les utilisateurs**

La bascule vers la Fibre nécessite une intervention des techniciens Monaco Telecom pour raccorder le logement ou le local au nouveau réseau et ainsi brancher les nouveaux équipements. Cette opération est gratuite et se fait quotidiennement avec succès depuis 2 ans.

Bien que cette transition soit progressive, le Gouvernement Princier et Monaco Telecom encouragent les usagers particuliers et les entreprises qui devraient encourager ce changement à se rapprocher dès à présent du service client afin de prendre rendez-vous avec des opérateurs car l'arrêt des différents services portés par le réseau cuivre est prévu selon le planning suivant :

- **En décembre 2023 pour les abonnements Internet grand public**
- **En juillet 2024 pour les abonnements Internet entreprise**
- **En décembre 2024 pour les abonnements de téléphonie fixe**

Les utilisateurs doivent donc se rapprocher de Monaco Telecom dans les plus brefs délais afin de pouvoir bénéficier de la mise en place de la fibre avant l'obsolescence programmée du réseau cuivre.

Une grande campagne de communication, portée par le Gouvernement, débute dès à présent avec pour objectif une prise de conscience générale permettant à la population d'accueillir au mieux cette évolution positive. Des communications ciblées sont donc prévues pour sensibiliser les particuliers et les entreprises directement concernés. De plus, une page dédiée a été mise en ligne sur le site de l'opérateur afin d'aider les consommateurs à savoir s'ils sont concernés ou pas par l'arrêt du réseau télécom cuivre (<https://www.monaco-telecom.mc/arret-du-reseau-cuivre/>).

Pour Martin Péronnet – Directeur Général de Monaco Telecom : « *La clé de la réussite de cette transition vers la fibre réside dans l'accompagnement qui sera fait. Ce n'est pas juste un projet de l'opérateur, c'est un sujet national, comme l'a été en son temps la mise en oeuvre du code pays 377. L'arrêt inévitable du réseau cuivre doit être perçu comme une opportunité puisqu'il favorise la digitalisation du pays et répond à deux grands sujets d'actualité que sont le pouvoir d'achat et la sobriété énergétique* ».

Christophe Pierre – Directeur des Plateformes et des Ressources Numériques déclare : « *Pour que le Service Public de communications électroniques se concentre sur les infrastructures d'avenir, il est indispensable d'éteindre les anciennes. Les nouveaux comportements de la population sont construits autour de réseaux rapides, stables et fluides, ce que n'offre plus le réseau cuivre. Le télétravail, le lien social, la télé-éducation ou encore les consultations de santé en ligne seront des services facilités grâce à la Fibre.* »